

Ecrit par Echo du Mardi le 1 février 2024

AM



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 août 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 1 février 2024 sous réserves d'incidents



CONSTITUTION

Ecrit par Echo du Mardi le 1 février 2024

Suivant acte SSP du 29/01/2024, il a été constitué une SAS dénommée :

AM

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : RESIDENCE LES IF, 6 IMPASSE DES CHARMES 84130 MORIERES LES AVIGNON

Objet :

Restauration traditionnelle dans un bus aménagé sur place ou à emporter, Restauration traditionnelle de manière non sédentaire.

Président : MME LHERMITTE Aurélie demeurant RESIDENCE LES IF, 6 IMPASSE DES CHARMES 84310 MORIERES LES AVIGNON

Directeur Général : M OUALI Medhi demeurant 9 IMPASSE DE L'EPI, appartement 240, 84000 AVIGNON

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.